



Morlaix Animation Jeunesse

Rue Eugène Pottier – 29600 MORLAIX 02.98.88.47.10

lamaj.secretariat@orange.fr Blog : <http://morlaixanimationjeunesse.blogspot.com>

Vacances de la Toussaint 2018 Programme des activités du 22 octobre au 2 novembre (10 - 17 ans)

Lundi 22 octobre

Bowling-lasergame à Morlaix, 14h-17h15

10-13 ans. Tarifs : 4,5€ ; 6€ ; 7€ ou 8€ (selon Quotient Familial, voir encadré)

Mardi 23 octobre

Initiation découverte judo-jujitsu à Aurégan, 15h30-17h30

10-13 ans. Tarifs : 1€ ; 2€ ; 3€ ou 4€

Prévoir tenue de sport

Mercredi 24 octobre

Escape game à Brest, 13h-18h

Pour tous. Tarifs : 5€ ; 7€ ; 8,50€ ou 10€



Soirée bonb'poker à MAJ, 19h-22h

Prévoir son pique-nique

+ 14 ans. Gratuit

Jeudi 25 octobre

Journée Girly (nail art) à Carantec, 9h30-18h

10-13 ans. Tarifs : 3€ ; 4€ ; 5€ ou 6€

Repas offert

Karting à Landerneau, 13h45-16h30

10-13 ans. Tarifs : 5€ ; 7€ ; 8,50€ ou 10€

Vendredi 26 octobre

Halloween à la patinoire de Brest, 13h30-18h.

« viens déguisé ou maquillé si tu veux ! »

Pour tous. Tarifs : 3€ ; 4€ ; 5€ ou 6€

Lundi 29 octobre

Spectacle de magie au château de Kergroadez, 14h-18h

10-13 ans. Tarifs : 4,5€ ; 6€ ; 7€ ou 8€

Mardi 30 octobre

Jeux en réseau à MAJ, 10h-18h

+ 12 ans. Gratuit - repas offert



Cinéma à Morlaix, Horaires à confirmer, veuillez appeler MAJ

Pour tous. Tarifs : 3€ ; 4€ ; 5€ ou 6€

Soirée jeu loup garou déguisé à MAJ, 19h-21h30

Prévoir son pique-nique

12-14 ans. Gratuit

Jeudi 1^{er} novembre

Férialé - MAJ fermé

Vendredi 2 novembre

Aqualorn à Landerneau, 13h30-18h.

Pour tous. Tarifs : 3€ ; 4€ ; 5€ ou 6€.

Short de bain interdit

Nouveauté !

Une salle, une équipe, un temps limité... pour s'en sortir !
(objets à trouver, énigmes... dans des décors incroyables)



L'accueil foyer et l'espace multimédia
(à partir de 12 ans)

seront ouverts du lundi au vendredi
de 10h à 12h et de 14h à 18h
(sauf jeudi 1^{er} novembre)

Inscriptions à partir du samedi 13 octobre à 9h30, physiquement,
puis à partir du mardi 16 octobre, en plus par mail et téléphone.

Nous rappelons que pour toute inscription, les activités antérieures doivent être payées et que les vaccins « à jour » sont obligatoires (y compris les rappels)

En cas de désistement à une activité, merci de prévenir 48h à l'avance, sinon l'activité sera facturée.